

Commune LES ESTABLES

PROCES VERBAL SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 avril 2024 - 20H30

Date de convocation : 08/04/2024

Effectif légal du conseil municipal : 11

Présents :

X	Philippe BRUN		Odette GAILHOT
X	Alice MALARTRE		Yves SANIAL
X	Michel RIBES	X	Thierry MICHEL
	Laurence EXBRAYAT	X	Alain ROMÉAS
X	Jeanne PRADIER	X	Michel LEYDIER
	Alexandre MALARTRE		

Absent(s) : 4

Excusé(s) représenté(s) : 2

Secrétaire de séance : Alice Malartre

ORDRE DU JOUR :

- 1- Délibération ANEM**
 - 2- Délibération travaux église**
 - 3- Vote du budget primitif : budget général, eau et assainissement, lotissement Peyrou**
 - 4- Attribution lotissement Peyrou**
 - 5- Délibération lot N° 3 la Vacheresse**
-

1- Délibération ANEM

Une délibération est prise pour adhérer à l'association nationale des élus de la montagne
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 9 voix pour, 0 contre, 0 abstention, décide d'adhérer à l'association.

2- Délibération travaux église

Suite au retard du démarrage du chantier de l'église, une nouvelle délibération doit être prise pour valider la subvention de 50 000 € du département.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 9 voix pour, 0 contre, 0 abstention, valide cette délibération.

3- Vote du compte primitif : budget général, eau et assainissement, lotissement Peyrou

Lecture du budget primitif par Mr le Maire, du compte eau/assainissement et lotissement de Peyron par Michel Ribes. L'ensemble des budgets primitifs sont approuvés par 9 voix pour, 0.

Commune

	Fonctionnement	investissement
Dépense	1 075 904,95	1 801 527,00
Recette	1 075 904,95	2 446 799,15
Total	0	645 272,15

Eaux et assainissement

	Fonctionnement	investissement
Dépense	108 953,19	706 200,00
Recette	108 953,19	817 166,13
Total	0	106 966,13

Lotissement Peyrou

	Fonctionnement	investissement
Dépense	191 644,09	363 088,02
Recette	191 644,09	363 088,02
Total	0	0

4- Attribution lots lotissement Peyrou

L'attribution des lots du lotissement de Peyrou sera faite courant semaine prochaine

5- Délibération lot N°3 de la Vacheresse

Le conseil municipal autorise à l'unanimité des présents, Mr le Maire de rajouter cette délibération à l'ordre du jour.

Une nouvelle demande de marché public a du être faite pour le lot N°3 de la Vacheresse
Une seule offre a été faite et celle-ci réponds aux critères demandés.

Une délibération est faite pour retenir l'entreprise Eyraud pour un montant de travaux de 422 462 €
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 9 voix pour, 0 contre, 0 abstention, valide cette délibération.

La séance est levée à 23h30